

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20240603-VILLE\_2024DC132-AU



Mairie de Corbas  
Place Charles Jocteur  
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00  
Courriel : [accueil@ville-corbas.fr](mailto:accueil@ville-corbas.fr)

## Acte de nouvelle concession

### Concession n° : 4/6/86

#### Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par M. FRECHET Louis, domicilié 39 Rue des Iris 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession quinquennale dans le cimetière de Corbas au nom de M. FRECHET Louis à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de quinze ans prenant effet le 21 mai 2024 et expirant le 21 mai 2039.

La concession est accordée moyennant la somme de mille quatre cents Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 21 mai 2024

Le maire

